

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 237

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La riposte des syndicats

La politique des revenus que l'on a déjà appliquée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et dont on cherche à poser les premiers jalons en Suisse, n'aura pas de réel effet sur l'inflation. Si elle est largement demandée par les milieux patronaux, c'est qu'elle élargit, en bloquant les revendications salariales, les revenus bruts des entreprises directement disponibles pour les investissements à long terme. Mais alors, quelles mesures adopter pour lutter contre l'inflation ? Levinson répond sur ce point en soulignant d'abord que les moyens d'action classiques (restriction des crédits, de la demande globale et des revenus) n'affectent en rien la volonté des firmes multinationales de maximiser leur rentabilité et donc, le cas échéant, d'élever leurs prix. En con-

séquence, Levinson suggère de renoncer à ces politiques de restriction et de déflation puisqu'elles sont de toutes manières inefficaces. Ceci permettra de réduire la crise aiguë de crédit et la grande chasse au capital.

Côté syndical, deux orientations à retenir. D'une part bien sûr, s'opposer à toute tentative de blocage des salaires. Mais dans une période où la croissance de l'actif des entreprises est si massive, il ne peut être question pour eux, les syndicats, de limiter leur action à la défense des revenus salariaux. Ils doivent chercher à obtenir pour les travailleurs une part équitable de la croissance actuelle du capital. On retrouve là les thèses de D.P. sur l'épargne négociée, c'est-à-dire le droit des salariés sur l'enrichissement des entreprises, dont jouissent seuls les actionnaires.

VAUD

Le Portugaleux

Le Portugal est devenu hôte indésirable. M. G.-A. Chevallaz, n'écouterant que sa conscience, eût souhaité qu'on dise à l'hôte qu'il n'était plus persona grata du Comptoir, foire nationale.

Mais de deux choses l'une. Ou M. Chevallaz (et « sa » municipalité) prennent ouvertement, avec fracas et avec clarté, position. Ou ils agissent diplomatiquement auprès du Conseil fédéral, c'est-à-dire par courrier confidentiel.

En revanche, les messages privés, rendus publics, et méridionalement commentés d'Ajaccio, c'est ni la brutalité de l'opposition ni la discrétion des chancelleries.

Pas confondre pavé dans la mare avec pieds dans le plat !

Annexe: les nouvelles structures industrielles

— Les prix sont régis de manière collective entre les quelques concurrents qui dominent la plupart des marchés (quatre ou cinq entreprises importantes se partagent en général 50 à 80 % de la production des principaux produits).

« L'inflation mondiale et les firmes multinationales », p. 25

— L'élément le plus intéressant de 1965 à 1970 (et peut-être aussi le plus troublant) est qu'il y a eu, de manière perceptible, plus de synchronisation dans les mouvements de prix que dans les conditions de la demande.

« L'observateur de l'OCDE cité par Levinson »

— La dimension des usines, raffineries, laminoirs et fonderies modernes est telle que les coûts internes fixes, considérés globalement, limitent les

réponses possibles des directions d'entreprises à des situations de changement. Les entreprises modernes ont l'impression qu'elles sont inexorablement condamnées à une croissance dynamique sous peine de devenir la cible des OPA (offres publiques d'achat).

« Levinson, p. 61. Thèse des technocrates de l'UBS ou de Nestlé : nous devons croître afin d'être trop chers pour quiconque voudrait nous majoriser. »

— L'essor des activités multinationales, et par conséquent des transactions financières internationales, est indiscutablement un des changements structurels les plus significatifs de l'économie moderne. Face à cette concentration de puissance, la capacité de l'Etat-nation à gérer son propre système économique est mise en question. Bien qu'il continue à régner, l'Etat-nation semble ne plus

gouverner. Il maîtrise de moins en moins son économie, comme le démontrent par exemple ses efforts désespérés pour endiguer l'inflation. Il risque fort de succomber au cours d'une régression lente mais ininterrompue.

id. p. 119.

— C'est pour améliorer le cash-flow que l'on augmentera les prix d'au moins 10 % dans le courant d'une année. Un accroissement de 15 % des salaires n'entraînerait pas une hausse des prix de 2 à 3 % (si l'on cherchait uniquement à couvrir les coûts). Comme d'habitude ces augmentations seront menées à bonne fin au milieu de la clameur générale — tous prétendant que ce sont le coût de l'inflation et ceux des salaires en particulier qui en sont responsables.

id. p. 192.